



**La Maison des Curistes**

## **Conditions Générales de Vente (CGV)**

### **Identité du dirigeant et de l'entreprise :**

**SAS La Loge Gasconne**, n° 5 les Ateliers de la Source, 30 boulevard Victor Hugo  
47700 CASTELJALOUX

**La Loge Gasconne** est une société de prestations de services, proposant des services de conciergerie privée, de communication et d'animations au sein d'une Maison des Curistes.

Téléphone : 05 33 14 00 87

Mail : [contact@logegasconne.fr](mailto:contact@logegasconne.fr)

Immatriculation : 919 383 463 R.C.S. Agen

N° siret : 919 383 463 00016

Présidente : Cécile Cazenave

Directrice générale : Aurélie Louvancour

### **Application des Conditions Générales de Vente :**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont accessibles sur le site <http://logegasconne.fr> et sont systématiquement transmises lors de l'envoi d'un devis.

Dans le cas où la prestation commandée ne nécessiterait pas de devis, **La Loge Gasconne**, indiquera oralement, par courrier électronique ou postal le cas échéant, au prospect, l'endroit où il pourra consulter les CGV.

Le prospect déclare, avant tout achat de prestation, avoir pris connaissance et accepté les CGV correspondantes.

### **Protection des données à caractère personnel :**

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client de **La Loge Gasconne** dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles qui le concernent. Pour cela, il suffit que le prospect ou le client en fasse la demande à **La Loge Gasconne** par courrier, en indiquant son nom, prénom et adresse. Les données à caractère personnel seront principalement collectées par la fiche de renseignements établie lors de la prise de contact du prospect ou via un questionnaire de satisfaction.

**La Loge Gasconne** s'engage à ne divulguer sous aucun prétexte et par aucun moyen, des informations confidentielles sur ses prospects ou ses clients, hors cas de la Maison des Curistes, pour laquelle **La Loge Gasconne** pourra transmettre aux intervenants des activités à la carte, les noms, prénoms et numéro de téléphone des participants à des fins pratiques. Les intervenants s'engagent à ne pas divulguer ces informations à des tiers. Une fiche d'engagement sera signée chaque année en début de saison thermale.

### **Protection des informations / Engagement et droit de rétractation pour achats à distance**

Si vous cliquez sur le bouton "réservation" de notre site, vous réglerez ensuite votre achat par carte bancaire grâce à un simple e-mail, édité depuis notre espace back-office sécurisé.

Cette transaction est dite sécurisée car une demande d'autorisation bancaire sera systématiquement effectuée au 1er euro. De plus, la transaction est cryptée. L'e-mail reçu contiendra donc un lien vers notre module de paiement ainsi que votre facture. Une fois le lien cliqué, vous serez redirigé vers une page de paiement sécurisée où vous pourrez régler directement avec votre carte bancaire.

Toutes prestations vendues par **La Loge Gasconne**, hors casiers-consignes, borne de recharge VAE, produits nomades Falières Nutrition et pack multi-activités de la Maison des Curistes, seront soumises à devis, avec paiement d'un acompte de 30% de la somme totale lors de sa signature. L'acompte implique un engagement ferme des deux parties. Par conséquent, l'obligation d'acheter pour le prospect et celle de fournir le service par **La Loge Gasconne**.

En cas d'annulation du **client**, après paiement de l'acompte, la somme encaissée par **La Loge Gasconne** ne sera pas remboursée.

En cas d'annulation de la prestation par **La Loge Gasconne**, le client se verra rembourser l'acompte qu'il a engagé.

#### **Exécution du ou des services :**

En l'absence d'exécution immédiate, **La Loge Gasconne** s'engage à respecter la date d'exécution du ou des services comme stipulé dans le devis préalable à la commande.

**La Loge Gasconne** ne saurait être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure définie par le Code Civil.

#### **Langues utilisées :**

La langue utilisée pour la rédaction des présentes CGV, des devis, factures ou tout autre document contractuel liant le prospect ou le client avec **La Loge Gasconne** est la langue française.

#### **Litiges :**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant les tribunaux civils compétents.

<p><b>1- Signification des termes utilisés dans le présent règlement</b></p>	<p>LA MAISON DES CURISTES : le concept déployé par le prestataire de services La Loge Gasconne, englobant diverses activités proposées aux curistes et leurs accompagnants // le bâtiment d'accueil dédié au déroulement de certaines activités déployées pour les curistes et leurs accompagnants.</p> <p>USAGER : la personne physique (curiste ou accompagnant de curiste) qui souhaite prendre part aux activités de La Maison des Curistes.</p>
<p><b>2- Mode de fonctionnement de La Maison des Curistes</b></p>	<p style="text-align: center;"><u>Adresse</u> : n°5 les Ateliers de la Source (enceinte du Conservatoire Rural de Gascogne *) 30 boulevard Victor Hugo - 47700 Casteljaloux</p> <p style="text-align: center;"><i>* passer le portail d'accès de La Loge Gasconne pour y accéder - ouverte uniquement certains jours, aux heures d'activités spécifiques et lors de la réunion d'accueil</i></p> <p style="text-align: center;"><u>Amplitude de fonctionnement</u> : durant la saison thermale annuelle (soit de mi-mars à fin novembre*)</p> <p style="text-align: center;"><i>* période précise à vérifier sur : logegasconne.fr</i></p> <p>LA MAISON DES CURISTES est un concept destiné à proposer à ses USAGERS, via des activités à la carte en formule abonnement ou non, des créneaux de loisirs et découvertes.</p>

	<p>Suivant le programme, les activités seront proposées et animées par le personnel de La Loge Gasconne ou des intervenants partenaires. Les sessions temps libre à LA MAISON DES CURISTES se feront en présence d'un membre du personnel de La Loge Gasconne.</p> <p>Suivant le programme, les activités pourront se dérouler au sein du bâtiment d'accueil de LA MAISON DES CURISTES et ses annexes, dans la salle de séminaire des Bains de Casteljaloux ou directement chez les partenaires de La Loge Gasconne proposant des activités.</p> <p>Pour pouvoir participer au programme d'activités de LA MAISON DES CURISTES, il faudra impérativement s'inscrire au préalable auprès de La Loge Gasconne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➡ à l'occasion de l'apéritif d'accueil organisé par La Loge Gasconne destiné aux curistes et leurs accompagnants : soit le premier mardi de chaque session de cure (cycle 3 semaines) à 18h, déroulement dans le bâtiment d'accueil de LA MAISON DES CURISTES.</li> <li>➡ en cours de séjour, en se rendant au point d'accueil de La Loge Gasconne.</li> </ul> <p>Les activités de LA MAISON DES CURISTES étant toutes soumises à des quotas de places prédéfinis, le personnel de La Loge Gasconne ne validera les demandes d'inscription que sous réserve de disponibilité de places à l'instant T. et de respect des délais requis / <a href="#">voir aussi article 6 - Modalités d'inscription</a></p>
<p><b>3- Principes de l'abonnement et des activités "à la carte"</b></p>	<p>Les USAGERS pourront participer à tout ou partie des activités déployées par LA MAISON DES CURISTES, en formule abonnement ou non.</p> <p>L'abonnement donne accès aux activités avec un tarif préférentiel et inclut même 3 temps d'activités.</p> <p>La priorisation est donnée aux abonnés au moment de l'inscription aux diverses activités. Toutes les activités avec places vacantes seront ensuite ouvertes "à la carte", aux non abonnés dans la limite des places encore disponibles.</p> <p>Les seuls abonnés seront destinataires d'un volet d'avantages commerciaux, négocié auprès de commerçants locaux. La carte d'abonné devra impérativement être présentée comme preuve auprès des commerces concernés pour bénéficier de leur geste commercial. Un macaron, apposé sur la vitrine des commerçants, indiquera le partenariat avec LA MAISON DES CURISTES.</p>
<p><b>4- Justification du statut d'abonné et d'inscription aux activités "à la carte"</b></p>	<p>Une carte d'abonné papier sera délivrée à tout abonné de LA MAISON DES CURISTES, au moment de son inscription / <a href="#">voir aussi article 6 - Modalités d'inscription</a></p> <p>Une carte d'abonné est individuelle, non cessible et valable pour la durée de sa cure thermale, suivant la formule choisie.</p> <p>Elle devra être présentée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux commerçants partenaires de LA MAISON DES CURISTES pour justifier des avantages commerciaux négociés auprès de ces derniers.</li> <li>- auprès des intervenants partenaires lors des activités incluses dans l'abonnement.</li> </ul> <p>Les inscriptions aux activités "à la carte" - que l'USAGER soit abonné ou non - seront enregistrées sur liste par La Loge Gasconne. Cette liste mentionnera le nom, le prénom et les coordonnées téléphoniques du participant. Cette liste d'inscription sera transmise aux intervenants</p>

	<p>partenaires concernés.</p> <p>Lors de la participation aux activités "à la carte", quel que soit le profil de l'intervenant qui officiera (intervenants partenaires de La Loge Gasconne ou personnel de La Loge Gasconne), l'USAGER devra décliner son identité en début d'activité pour pointage des participants et régularisation de paiement le cas échéant (cas des activités dispensées par certains intervenants partenaires de La Loge Gasconne).</p> <p>Abonnés ou non, il est demandé aux participants de se présenter au moins ¼ d'heure avant le démarrage des activités pour effectuer les formalités de pointage et régularisation de paiement, le cas échéant.</p>
<p><b>5- Tarification</b></p>	<p>⇒ Abonnement - 3 semaines 10€ / personne</p> <p>⇒ Activités à la carte</p> <p>Abonnés : à partir de 4.00€ (voir programme)</p> <p>Non abonnés : à partir de 5.00€ (voir programme)</p>
<p><b>6- Modalités d'inscription aux activités, vente et règlement des abonnements et activités "à la carte"</b></p>	<p>Il est conseillé aux futurs usagers de LA MAISON DES CURISTES désireux d'opter pour l'abonnement de s'inscrire à l'occasion de l'apéritif d'accueil (soit le 1er mardi d'une session de cure "3 semaines") pour deux raisons : la première activité incluse dans le pack sera proposée dès le jeudi qui suivra / le nombre d'abonnements délivrables est limité. Les cartes d'abonné pourront toutefois être vendues jusqu'au jeudi matin de la semaine 1 du séjour de cure, dans la limite du quota d'abonnements encore délivrables. Pour envisager son inscription, l'USAGER devra alors se rendre à La Loge Gasconne.</p> <p>Passé le jeudi de la semaine 1, un curiste ou un accompagnant qui voudrait tout de même acheter un abonnement en cours de séjour, l'estimant personnellement avantageux, accepte pleinement de ne bénéficier d'aucun prorata sur son prix.</p> <p>Les activités "à la carte" pourront être vendues jusqu'au matin de l'activité programmée, sous réserve de disponibilité de place(s) et d'accord des intervenants quand cela s'imposera (*).</p> <p>Une inscription à une activité "à la carte" animée par le personnel de La Loge Gasconne, non suivie d'un paiement immédiat, deviendra caduque si elle n'est pas réglée sous 1 jour ouvré suivant l'inscription et au plus tard la veille de l'activité (**).</p> <p>La Loge Gasconne encaissera uniquement ses propres prestations (soit les abonnements et les activités "à la carte" animées par le personnel de La Loge Gasconne et certains intervenants partenaires)</p> <p>Les activités "à la carte" proposées par des intervenants partenaires de La Loge Gasconne seront soumises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à inscription auprès de La Loge Gasconne, le jour de l'apéritif d'accueil et jusqu'au matin de l'activité dans les conditions pré-citées au présent article (*).</li> <li>- seront limitées à un quota défini de places, selon des critères de capacité définis par chaque intervenant.</li> <li>- seront à régler directement auprès de l'intervenant partenaire concerné le cas échéant, le jour de l'activité / seront à régler auprès de La Loge Gasconne lorsque les activités seront animées par son personnel (**).</li> </ul>
<p><b>7- Annulation d'une activité et conditions de remboursement</b></p>	<p>En cas d'annulation d'une activité pour cause d'indisponibilité d'un intervenant quel qu'il soit, La Loge Gasconne préviendra au plus tôt les USAGERS par téléphone. Dans la mesure du possible, La Loge Gasconne proposera d'ici la fin du séjour thermal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une nouvelle date de programmation de l'activité annulée.</li> </ul>

	<p>- une autre activité compensatoire, si jamais le même type d'activité ne pouvait être assuré.</p> <p>Activités "à la carte" dispensées <b>par des intervenants partenaires</b> de La Loge Gasconne <u>auprès des abonnés et non abonnés</u> : dans la mesure où les encaissements de ces activités se feront le jour J., une annulation sera sans incidence pécuniaire pour l'USAGER. Exception : dans le cas où le personnel de la Loge Gasconne récupérerait les paiements de l'un des intervenants, il s'engagerait à ne pas les encaisser avant le jour J, de façon à rembourser les inscrits facilement en cas d'annulation.</p> <p>Ateliers manuels et activités ludiques "à la carte" animées <b>par le personnel de La Loge Gasconne</b> <u>pour les abonnés ou non abonnés</u> : ces activités faisant l'objet d'un encaissement à l'inscription, elles seront remboursées si la date de reprogrammation ne convenait pas à l'USAGER ou si l'activité ne pouvait être reprogrammée d'ici la fin de séjour.</p> <p>Durant son séjour thermal, un abonné n'ayant pas suivi - par choix - l'une des activités <u>incluses</u> à l'abonnement ne pourra prétendre à un quelconque remboursement au prorata des activités non consommées.</p> <p>Si un abonné devait annuler sa cure thermale en cours de séjour pour des questions impérieuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le montant de l'abonnement (10€) sera conservé par La Loge Gasconne</li> <li>- Les activités pré-payées seront intégralement remboursées.</li> </ul> <p>Pour ce faire, il devra fournir la preuve de son annulation de cure.</p>
<p><b>8- Usage de l'infrastructure La Maison des Curistes et des équipements mis à disposition</b></p>	<p>Les USAGERS du bâtiment d'accueil de LA MAISON DES CURISTES devront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- respecter ses horaires d'ouverture et fermeture, tels que stipulés sur le programme d'activité remis et qui seront rappelés par le personnel de La Loge Gasconne le jour des activités dédiées.</li> <li>- respecter la propreté des lieux et les divers équipements mis à leur disposition le temps des activités et ne rien détériorer.</li> <li>- ne pas emporter d'équipements ou matériels qui sont la propriété de La Loge Gasconne ou du Conservatoire Rural de Gascogne.</li> <li>- ne pas déambuler sur le site du Conservatoire Rural de Gascogne, au-delà des limites spécifiées par le personnel de La Loge Gasconne.</li> </ul>
<p><b>9- Oubli d'effets personnels à La Maison des Curistes et modalités de restitution</b></p>	<p>Les USAGERS qui auraient oublié des effets personnels lors de leur passage dans le bâtiment de La Maison des Curistes pourront contacter La Loge Gasconne pour l'en avertir et envisager les vérifications à opérer.</p> <p>Les objets décrits précisément par l'USAGER et retrouvés seront disponibles à l'accueil de La loge Gasconne et retirables lors des créneaux d'ouverture de la structure.</p> <p>La Loge Gasconne ne saurait être tenue responsable d'un objet qui ne serait pas retrouvé.</p> <p>Si le constat avéré de cet oubli intervenait après le séjour thermal, la restitution des effets personnels oubliés sera effectuée aux frais et par les soins de l'USAGER. L'USAGER se chargera ainsi de faire retirer les effets personnels oubliés par un(e) coursier/personne/organisme de son choix dont il informera La Loge Gasconne par écrit (mail ou courrier).</p>